

électrices et électeurs

les détaché-es votent dans leur corps d'origine

CSA-M

CSA-A

CAPN

CAPA

CAPD

CCP

votes à effectuer

Le rôle des Comités Sociaux d'Administration (CSA) :

Le CSA ministériel (CSAM) et les CSA Académiques (CSAA) remplacent le CT ministériel et les CT académiques.

- Ils sont, entre autres, consultés sur l'organisation des services et du temps de travail, les règles statutaires et relatives à l'échelonnement indiciaire...
- Au sein des CSA, une formation spécialisée remplacera le CHSCT. Elle sera consultée sur les questions et projets de textes relatifs à la protection de la santé, hygiène, sécurité des agent-es dans leur travail.

Le rôle des Commissions paritaires (CAPA, CAPD, CAPN) :

la Loi de transformation de la Fonction publique a fortement limité le rôle des CAP en passant d'une logique collective à une logique individuelle.

Elles examinent les recours :

- à l'initiative de l'administration (conseils de discipline, non-titularisation des stagiaires)
- à l'initiative des agent-es (recours pour avis l'avancement d'échelon ou de grade, pour refus de temps partiel, mise en disponibilité ou détachement, recours suite à l'entretien professionnel...).

Le rôle des Commissions Consultatives Paritaires (CCP) :

elles sont le pendant des CAP pour les personnels non-titulaires.

- convoquées en cas de conseil de discipline ou de licenciement.
- peuvent être consultées en cas de refus de congé syndical, refus de temps partiel, refus d'autorisation d'absence pour préparer un concours ou en cas de litige sur un compte rendu d'entretien professionnel.

3

PE et Instituteur-trices

4

Agrégé-es
Certifié-es, Adjoint-es d'Enseignement et Chargé-es d'Enseignement
PLP
PEPS et CEEPS
CPE
COP et DCIO
Professeur-es de chaires supérieures

4

Personnels d'inspection et de direction

3

AAE

3

SAENES

3

ADJAENES
ATEE

3

Infirmier-es - Conseiller-es techniques services sociaux - Assistant-es services sociaux

3

Médecins

2

Personnels d'enseignement d'éducation et d'orientation stagiaires

3

Personnels non titulaires (admin, tech, pédagogiques, sociaux et de santé, Greta)

3

Personnels non titulaires (enseignant-es, CPE et COP, alternant-es, Greta)

3

Personnels non titulaires (d'éducation, de surveillance et AESH)

4

Détaché-es PRCE, PRAG

3

Ingénieur-es et Assistant-es Ingénieur-es

3

Technicien-nes Recherche et Formation

3

Adjoint-es Techniques de Recherche et Formation

2

CNED, ONISEP, CIEP, Canopé

3

Personnels des GIP FCIP

#jevotecgteduc2022

CONTRACTUELS